



Pôle sécurité et prévention. Page 11



Frelon asiatique : une prise en charge communale. Page 19



Congés scolaires 2026 : activités jeunesse. Page 20

L'Écho COMMUNAL

www.aubange.be

Trimestriel n°75

Février 2026



Image : © Constance Pirlot, Aix-sur-Cloie

Préambule

Une promesse électorale, mais pas qu'une promesse : notre priorité absolue pour la Ville d'Aubange.

Rappeler que la sécurité et la propreté étaient au cœur des débats, une priorité même. Nous y étions très sensibles et nous avions à cœur de trouver des solutions, conscients que le temps ne jouait pas en notre faveur. Il fallait rapidement réagir et se donner les moyens. La Ville d'Aubange et le Collège ont répondu présents.

On y est...

Le Pôle Sécurité est sur les rails. La machine est en route depuis le début de cette année 2026. Il aura fallu plusieurs mois de travail pour renforcer et composer cette équipe : entre la création du Pôle Sécurité regroupant agents constatateurs et gardiens de la paix constatateurs, la décision du nombre de candidats, les recrutements, les formations, les équipements et outils de travail, la mise en place des agents et le suivi administratif. Les services concernés ont fait un travail remarquable et le résultat est à la hauteur de nos espérances. Composée de 3 agents constatateurs et de 2 gardiens de la paix, cette équipe de 5 agents va mettre tout en œuvre pour renforcer la sécurité de nos citoyens, la sécurité de nos enfants près des écoles, mais aussi améliorer la propreté de notre Ville.

Le travail est colossal : 7 entités dans notre Ville. Mais cette équipe d'agents, complémentaires, va unir force et détermination afin de pouvoir mener à bien toutes les missions et être présente au quotidien sur le terrain. Quand vous les croiserez en rue, n'hésitez pas à les encourager, car leur travail ne sera ni simple ni facile : un long chemin les attend.

Une belle collaboration avec la police de la zone se met en place. Il s'agit d'un atout supplémentaire et complémentaire très important pour mener à bien toutes les missions à venir.

Ce savant mariage d'expérience et de jeunesse va leur permettre d'accomplir un travail de terrain soutenu et attendu depuis longtemps et qui, espérons-le, va redonner à notre Ville tout ce qu'elle mérite...

En tant qu'Échevin en charge de la propreté et de la sécurité, je suis fier de la réussite de la création de ce Pôle Sécurité. Ce fut un long travail abouti, pour lequel notre Bourgmestre et le Collège m'ont soutenu et encouragé sans retenue. Un réel travail d'équipe : toutes les décisions à prendre ont été analysées, étudiées, commentées, partagées, corrigées par un groupe investi, conscient de l'importance et de l'urgence de ces problématiques.

Merci à tout le monde et bon vent à cette nouvelle équipe. Je reste confiant : tous ces efforts vont payer.

L'Écho communal février 2026

Administration communale Aubange
22 rue Haute à 6791 Athus
tél. : 063/38.12.50
accueil@Aubange.be

Editeur responsable

Ville d'Aubange

Infographie

Hervé SPOIDEN

Rédaction

François KINARD, Bourgmestre
Catherine HABARU
Christian-Raoul LAMBERT
Stéphane GOOSSE
Luc WEYDERS
Robin ROSMAN
Renée SANCOVA
Jean-Paul DONDELINGER
Adrien LESPAIGNARD
Cyrielle ASTGEN
Marjorie MARTINS DA SILVA

Nous tenons à remercier tous ceux qui, par leurs articles ou leur collaboration, ont participé à la confection de ce bulletin (services communaux, institutions fédérales, clubs et associations).

Imprimeur

Imprimerie Initial P



Quelqu'un de chez nous

Pierre Vandeninden est un Athusien qui a, de différentes manières, marqué la vie de sa Ville. Enseignant, cinéaste, homme politique, il n'a jamais manqué d'idées pour faire progresser les choses.

PIERRE VANDENINDEN

(1947 – 2025)

Pierre Vandeninden est né le 12 juin 1947 à la maternité de Pétange (Grand-Duché de Luxembourg) comme beaucoup d'Athusiens à cette époque. Ses parents sont Albert Vandeninden et Berthe Ury qui auront 2 enfants (un frère viendra agrandir le ménage). Après des études primaires et secondaires inférieures à l'Institut Marie Médiatrice d'Athus, il suit des études d'instituteur primaire à l'Institut Sainte-Marie d'Arlon.

Après avoir enseigné 2 ans à Bruxelles, il devient en 1971 instituteur dans l'école primaire de son enfance à Athus. Il sera essentiellement titulaire de la 2^e année à l'IMMA et ce, jusqu'à la fin de sa carrière d'enseignant en 2002. Il épouse Assunta Bastianon ; le couple aura 2 garçons.

Pierre est très tôt pris par la passion du cinéma-amateur. Il acquiert une 1^{re} caméra et intègre la section photo du club « Nos Loisirs » d'Aubange. Il en devient rapidement l'une des chevilles ouvrières et un animateur important. Il est nommé secrétaire et participe activement à toutes les activités de l'association : expositions-photos à la salle polyvalente, galas cinématographiques avec des films réalisés par les membres, rallyes automobiles dans la région des 3 frontières...

Bientôt, Pierre parviendra à conjuguer son amour de la vidéo avec l'une de ses autres passions : l'histoire locale et plus particulièrement celle de la seconde guerre mondiale. En effet, en 2009, alors que l'art photographique s'est démocratisé grâce à l'évolution technologique, la section vidéo de l'association aubangeoise prend un tournant décisif. Le nom « Nos Loisirs » est abandonné et les membres du club décident de se muer en « passeurs de mémoire ». Tout d'abord, ils accumulent des centaines d'heures de témoignages des derniers survivants du 2^e conflit mondial. Puis, pour les 65^e et 75^e anniversaires de la libération, ils mettent sur pied deux cortèges historiques qui, de Musson à Pétange (G-D), retracent de manière extrêmement vivante le parcours des troupes américaines libératrices du Sud-Luxembourg en septembre 1944. À l'occasion de diverses haltes, des saynètes jouées par des reconstituteurs animent les rues des cités traversées. À chaque fois, la foule est présente en nombre et Pierre Vandeninden filme toutes les manifestations. Puis surgit chez lui l'idée de faire un film retraçant l'occupation allemande et la libération : deux DVD sont produits qui gardent précieusement la mémoire de ces années

pénibles de privations, d'absence de démocratie mais aussi de résistance à l'ennemi. Un livret explicatif accompagne les films.

À titre privé, Pierre a déjà « tourné » de nombreux reportages de manifestations locales mais aussi des 2 grands voyages qu'il a effectués en Afrique sub-saharienne. En outre, il est sollicité par le réalisateur et journaliste grand-ducal, Marc Thoma, pour tenir la caméra lors du tournage de films en langue luxembourgeoise qui connaîtront, au Grand-Duché, une belle audience. Ceux qui ont trait à la 2^e guerre, « Emil » et « Opération Pauly », rencontrent le plus de succès.

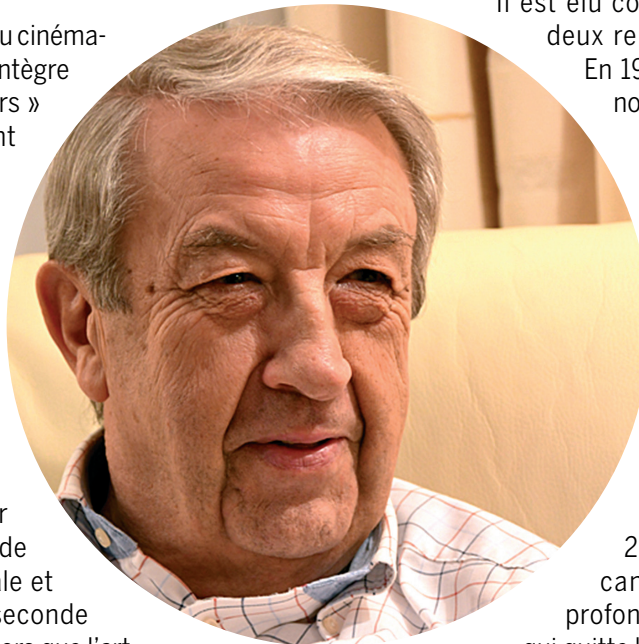
En 1976, Pierre se laisse tenter par la politique communale.

Il est élu conseiller pour la 1^{ère} fois en 1988. A deux reprises, il sera échevin des travaux.

En 1983, il devient le 1^{er} président du tout nouveau Syndicat d'Initiative d'Aubange.

Durant son mandat à la tête de cette institution, il mène à bien avec Jean Peschon et son équipe la création du sentier de promenade « La Gaume Buissonnière » qui aujourd'hui encore, attire de nombreux randonneurs.

En politique comme dans la vie, Pierre est un homme de dialogue, n'aimant pas les conflits (il sera un moment désigné « médiateur communal »). Lorsqu'il décède le 20 septembre 2025, des suites d'un cancer, c'est un homme « serviable, profondément gentil et très respectueux » qui quitte la vie aubangeoise, comme le titrera le journal « L'Avenir ».



Reconstitution en mai 2022 à Athus. ©ÉdA

Senior Focus

Le Conseil Consultatif Communal des Aînés de la Ville d'Aubange, en collaboration avec le CPAS, propose Senior Focus.

Semblable à une boîte à tartines, elle est facilement identifiable grâce à son logo et se range dans un endroit familier de tous : le réfrigérateur et un autocollant visible placé sur la porte de ce dernier ou à proximité. Elle contient un ensemble de renseignements utiles concernant la personne à secourir, destinés aux différents services d'urgence (ambulanciers, pompiers, médecins généralistes, policiers, aides-soignants).

Ces informations sont rapidement accessibles en ouvrant la porte du frigo en cas d'urgence.

Vous avez plus de 75 ans ?

Cette boîte est disponible à l'accueil du CPAS d'Aubange, 39 Avenue de la Libération, Athus.



Repair Café

Jeter ? Pas question !

Le 2^e dimanche de chaque mois de 9h à 12h à Aix-sur-Cloie maison de quartier, rue Reifenberg (sauf pour les mois de juillet et août)

Le Repair Café est une initiative proposée par des bénévoles afin de lutter contre le gaspillage en réparant vos objets cassés, abîmés ou en panne.

Vous avez un appareil électro qui ne fonctionne plus ?

Une chaise cassée ? Un couteau usé ? Des vêtements abîmés ?

Venez apprendre à les réparer en compagnie de bénévoles expérimentés !

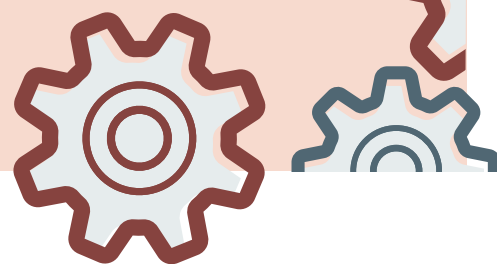
Infos et contact : Ville d'Aubange - service cohésion sociale
063/37 20 40 - 0499/19 09 80

cohesionsociale@aubange.be -  repair cafe - Ville d'Aubange

Pour les personnes ayant des difficultés de mobilité, une solution de transport peut être proposée. Les réservations se font durant les heures d'ouverture du service cohésion sociale, au plus tard le vendredi matin précédent la séance du mois.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles.

Si ce genre d'initiative vous intéresse
n'hésitez pas à nous contacter.



Le CPAS recherche des bénévoles

En rejoignant notre équipe, vous contribuez à des services essentiels comme le transport des aînés (Mobil'Aînés) ou la livraison de repas à domicile. Une mission utile et solidaire qui valorise votre temps et vos compétences.

Infos, conditions et avantages :

info@cpasaubange.be, 063/37 20 00 ou via le QR Code.



Violence intrafamiliale : que faire ?

Partout en Belgique, des communes mettent en place des initiatives innovantes pour mieux prévenir la violence intrafamiliale et accompagner les personnes concernées. Grâce au programme Impuls VIF, 14 projets pilotes ont permis de tester des actions concrètes qui ont déjà fait leurs preuves.

Ces expériences soulignent l'importance d'une communication visible et accessible, à travers des campagnes, des vidéos ou des outils pédagogiques, afin que chacun sache où trouver de l'aide. Elles montrent aussi combien un soutien rapide aux victimes est essentiel, notamment par un contact précoce, des groupes de parole ou un accueil bienveillant.

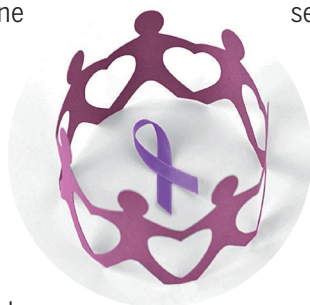
Les enfants sont au cœur des préoccupations, avec des dispositifs adaptés pour leur permettre de s'exprimer et pour mieux repérer les situations à risque,

notamment dans les écoles. En parallèle, un accompagnement des auteurs de violences est mis en place afin de prévenir la récurrence et favoriser la responsabilisation.

Enfin, la formation des professionnels et la collaboration entre les différents acteurs – police, justice, écoles, communes et services locaux – permettent une prise en charge plus efficace et coordonnée.

Le rapport complet et les 14 projets sont à découvrir sur besafe.be.

Parce que la lutte contre la violence intrafamiliale concerne chacun d'entre nous.



VOULOIR S'IMPOSER N'EST PAS UN ACTE BANAL
Et si c'était de la violence conjugale ?

Contactez-nous pour en parler : 0800 30 030 ou ecouteviolencesconjugales.be



Ressourcerie

Dons et achats de meubles et objets en bon état

Vous avez des meubles ou des objets en bon état et qui ne servent plus ?
Contactez la Ressourcerie Famenne Ardenne Gaume !

La Ressourcerie Famenne Ardenne Gaume offre un **service gratuit de collecte à domicile** pour vos meubles et objets réutilisables. Pour simplifier la collecte, pensez à placer vos objets et meubles au rez-de-chaussée.
Besoin d'un renseignement ou envie de fixer un rendez-vous ? 0800 118 78.

Retrouvez leur magasin : Terre Factory Messancy, 8 Rue des Ardennes, 6780 Messancy



10 ans de la résidence Bellevue



Pour son 10^e anniversaire la résidence a ouvert ses portes aux citoyens, afin qu'ils puissent découvrir ses infrastructures, ses animations et obtiennent des informations en vue de futures inscriptions. Cet événement a réuni résidents, familles et visiteurs dans une atmosphère conviviale et intergénérationnelle.

Tout au long de la journée, chacun a pu participer à un atelier cirque, danser et chanter grâce à l'intervention de Jean-Luc et René, qui animent régulièrement la vie de la résidence, ou encore découvrir le vélo adapté proposé par l'ASBL Vélo Bonheur. Les participants ont également profité d'un moment de restauration autour de crêpes et d'un barbecue, rendu possible grâce à l'engagement des bénévoles de Bellevue Animation. Un atelier maquillage, une exposition des œuvres réalisées par les résidents et une initiation aux gestes de premiers secours avec la Croix-Rouge ont complété le programme. Cette journée a aussi été l'occasion de remercier le personnel et les résidents présents depuis l'ouverture. Sa réussite repose sur l'implication quotidienne des agents et la générosité des bénévoles au service de nos aînés. <https://www.aubange.be/services-communaux/residence-bellevue/>

Des cartes de Noël réalisées par les enfants pour les résidents de Bellevue

Dans un bel élan de solidarité et de partage, les enfants de l'accueil extrascolaire des écoles communales ont mis leur créativité au service des résidents de la Résidence Bellevue.

Les enfants ont confectionné de jolies cartes et cadeaux de Noël. Ces présents ont été offerts aux résidents, apportant un peu de magie et de gaieté en cette période festive.

Cette initiative a permis aux enfants de découvrir l'importance de la générosité tout en offrant aux résidents un moment de joie.

Pour faire suite à cette belle action et afin de clôturer l'année dans un esprit de convivialité, chaque accueil extrascolaire communal a partagé un moment chaleureux autour d'un goûter préparé avec soin par les cuisinières de la commune d'Aubange. Un tout grand merci à elles pour leur investissement et ces délicieuses attentions, qui ont ravi les enfants et contribué à la réussite de ce moment festif.



Social

Les 30 ans d'une belle amitié au Home Lorrain d'Athus

Le groupe « Les Amies d'abord » de la cité du Home Lorrain d'Athus a célébré ses 30 ans d'existence. Trente années d'amitié, de partage et de convivialité, rythmées chaque mardi après-midi par des moments d'écoute, de broderie, de crochet et de tricot.

La journée du 30 septembre fut résolument festive : jeux, gym douce, dîner avec traiteur et karaoké ont rempli l'après-midi de rires et de bonne humeur. Les animateurs de rue ont apporté leur précieux soutien à l'organisation.

Monsieur le Bourgmestre François Kinard et monsieur l'échevin des festivités, Robin Rosman, étaient présents et ont pris le temps de faire connaissance avec le groupe et d'admirer les réalisations. À 16 h, le gâteau a été partagé avec les enfants, scellant une fête intergénérationnelle chaleureuse et réussie.

En souvenir, chacun est reparti avec une adorable patate... en crochet.



Participez à l'enquête ARCAD-W : mieux comprendre l'usage de substances en Wallonie et à Bruxelles

Participez à l'enquête ARCAD-W

Scannez-moi pour répondre :

Peu importe votre consommation, votre expérience est utile !

✓ Enquête anonyme

Ed. responsable : Lucia Casero, EUROTOX - Rue Jourdan 101, 1060 Bruxelles. Ne pas jeter sur la voie publique.

Eurotox, l'Observatoire socio-épidémiologique alcool-drogues en Wallonie et à Bruxelles, lance ARCAD-W, une enquête en ligne anonyme sur l'usage de l'alcool, des médicaments et des drogues illégales.

L'objectif est de collecter des données précises pour mieux comprendre la diversité et la complexité des pratiques de consommation, soutenir les stratégies de santé publique, identifier les facteurs de risque et développer un accompagnement adapté.

Le questionnaire aborde la consommation de substances légales et illégales, les motivations et contextes, la polyconsommation, l'état de santé et le bien-être, ainsi que la connaissance des services d'aide.

Participer prend seulement 10 à 15 minutes, mais chaque réponse compte. Les résultats seront publiés dans un rapport détaillé et présentés lors d'une journée d'étude.

Pour participer : <https://eurotox.limesurvey.net/876778>

Si vous êtes concerné(e) et avez besoin d'aide :

SAP : 39 Avenue de la Libération, 6791 Athus.

Horaires :

mardi 10 h - 13 h, mercredi 13 h - 16 h, jeudi 16 h - 19 h.

Des rendez-vous en dehors de ces horaires et des déplacements à domicile sont possibles.

Covoiturage local et solidaire par Mobisudlux



Vous cherchez une solution pratique, écologique et conviviale pour vos déplacements locaux ?

Notre Ville a mis en place un service de covoiturage pour promouvoir la mobilité partagée, en collaboration avec 11 autres communes du Sud-Luxembourg (Arlon, Attert, Aubange, Étalle, Habay, Messancy, Meix-devant-Virton, Musson, Rouvroy, Saint-Léger, Tintigny, Virton).

Pour concrétiser cette ambition, les communes se sont regroupées afin de créer une ASBL connue sous le nom de **Mobisudlux** et collaborent avec **Mobicoop**, coopérative spécialisée dans le covoiturage en milieu rural.

<https://mobisudlux.be>

Ce service vise à :

- favoriser la mobilité des personnes ;
- compléter l'offre de transport existante ;
- créer de la solidarité et du lien social ;
- diminuer « l'autosolisme ».

Mobicoop regroupe 2 solutions de mobilité solidaire :

Rezo Pouce, un outil d'aide pour la pratique de l'autostop et **Covoit'**, une plateforme de covoiturage sans frais de commission. Avec ses applications, il est possible de basculer d'un service à un autre facilement avec le même identifiant.



Rezo pouce : comment cela fonctionne ?

Rezo Pouce repose sur des points d'arrêt « arrêt sur le Pouce » où conducteurs et passagers peuvent se rencontrer pour partager un trajet de manière sereine. Les points d'arrêt, signalés par des panneaux verts, sont répartis stratégiquement, avec au moins un point par village.

Inscription

Grâce à l'abonnement des communes, l'inscription est gratuite et simple, accessible :

- en ligne via mobisudlux.be ;
- sur l'application [Mobicoop pouce](#) ;
- auprès de l'administration communale.

Pour les jeunes de 14 à 18 ans, une autorisation parentale est requise.

Une fois inscrit, l'utilisateur reçoit :

- une carte de membre ;
- et pour les conducteurs, un autocollant à coller sur le pare-brise.

Les Arrêts sur le Pouce

La Ville déploie des arrêts sur le Pouce, inspirés des arrêts de bus. Conçus avec Mobicoop, ils sont situés dans des lieux fréquentés et sécurisés, facilitant l'attente des usagers et l'arrêt des conducteurs.

Les emplacements sont consultables en ligne et sur l'application Mobicoop Pouce.

Modes de fonctionnement

Mode « vintage » :

- les passagers attendent à un arrêt avec une pancarte indiquant leur destination ;
- les conducteurs s'arrêtent et vérifient la carte de membre des passagers. Le conducteur est identifié grâce à son autocollant.

Mode « covoiturage dynamique » via l'application Mobicoop Pouce :

- les conducteurs et passagers utilisent la fonction « partir maintenant » pour saisir leur destination et se connecte en temps réel ;
- avec la fonction « partir maintenant », il est possible de voir le profil des autostoppeurs sur l'interface.

Pancarte de destination : il est possible de créer une pancarte destination sur le site mobisudlux.be dans la section Rezo Pouce.

Avantages de Rezo Pouce

- **Pratique** : idéal pour les trajets courts et spontanés.
- **Sécurisé** : inscription et charte de bonne conduite pour tous les utilisateurs.
- **Écologique** : réduction du nombre de voitures sur les routes.
- **Convivial** : favorise les rencontres et l'entraide entre voisins.



Mobilité

Covoit' : comment cela fonctionne ?

Inscription simple et gratuite :

- sur le site internet mobisudlux.be ;
- sur l'application Mobicoop covoit'.

Attention : Si vous vous inscrivez sur Mobicoop covoit', vous ne recevrez pas de badge d'identification. Nous recommandons aux citoyens de s'inscrire au service **Rezo Pouce** pour bénéficier d'un identifiant visuel.

Modes de fonctionnement :

- conducteurs, passagers ou usagers flexibles peuvent publier une annonce pour chaque trajet. Les utilisateurs seront informés si leur itinéraire correspond à celui d'autres membre ;
- un service de messagerie est disponible afin de permettre aux usagers de se mettre d'accord sur les détails du covoiturage (horaires, lieux de départ, etc.) ;
- il est également possible de laisser un avis sur l'usager après chaque trajet, afin de renforcer la confiance et la convivialité au sein de la communauté.

Covoiturez vers les événements

Dans le cadre de vos événements, qu'il s'agisse d'un festival, d'un salon, d'une activité sportive ou d'un rassemblement local, pensez au covoiturage !

Grâce à Mobicoop ou l'application Mobicoop covoit', vous pouvez créer, dans l'espace "Événement", votre propre page dédiée afin de permettre aux participants de proposer ou de rechercher un trajet. Notre Ville fournit ce service gratuitement aux organisateurs, avec de multiples fonctionnalités comme un widget à intégrer sur leur site web et un kit de communication.

Pourquoi rejoindre la communauté ?

En participant à cette initiative, vous contribuez à une transition écologique, économique et solidaire tout en facilitant vos déplacements locaux.

Vous avez des questions ou des suggestions ? N'hésitez pas à contacter Mobisudlux par e-mail à info@mobisudlux.be ou par téléphone au 0473 48 13 00.

Rejoignez dès aujourd'hui cette mobilité solidaire et responsable !

Ensemble sur la route !

La Ville d'Aubange met en place, en collaboration avec **Mobisudlux**, un service de **covoiturage et d'autostop organisé** pour faciliter vos déplacements du quotidien.

Que vous alliez au travail, à l'école ou faire vos courses, vous pouvez désormais **partager vos trajets en toute sécurité et convivialité** grâce à ces dispositifs :

- **autostop encadré (Rezo Pouce) pour les trajets spontanés** : des arrêts sont installés dans la Ville (panneaux verts), où les conducteurs s'arrêtent en toute confiance. Les usagers inscrits (identité vérifiée) peuvent se reconnaître grâce à un autocollant et une carte d'adhérent. Inscrivez-vous gratuitement sur l'application **Mobicoop Pouce**, dans votre commune ou sur le site mobisudlux.be (Autostop) pour partager la route ;
- **covoiturage local pour les trajets planifiés** : inscrivez-vous gratuitement sur l'application, **Mobicoop Covoit'** ou sur le site mobisudlux.be (Covoit') pour proposer ou rechercher des trajets.

Passe de Covoit' à Rezo Pouce

Téléchargez gratuitement

Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

Deux espaces, une couleur.

Levez le pouce !

Vous ouvrez un nouveau commerce ? Quelques démarches indispensables !



L'installation d'un nouveau commerce est une étape enthousiasmante, mais elle s'accompagne aussi d'un certain nombre d'obligations administratives, trop souvent méconnues mais pourtant indispensables. Pour vous aider à démarrer en toute sérénité, voici un récapitulatif simple et complet des démarches à accomplir auprès de la Ville d'Aubange.

Informez la Ville de votre activité

Toute **création, extension ou modification d'une activité commerciale** doit impérativement être **signalée à l'Administration communale**. Cette étape permet à la Ville de suivre l'évolution du tissu économique local et de vous accompagner au mieux.

Avis des pompiers si vous accueillez du public

Si votre commerce **accueille du public**, vous devez obligatoirement **demandez l'avis préalable du service incendie** avant l'ouverture. Un formulaire spécifique de **demande en prévention incendie** doit être complété et être renvoyé par mail à notre coordinatrice en planification d'urgence (planu@aubange.be)

Cette étape assure la sécurité des futurs clients ainsi que la conformité des lieux.

Demande de permis d'urbanisme (si nécessaire)

Selon la nature de votre projet, un **permis d'urbanisme** peut être requis, notamment pour :

- la transformation du bâtiment ;
- la modification de l'activité ou de l'affectation du local ;
- la pose d'une enseigne ou d'une publicité ;
- tout autre aménagement impactant l'environnement bâti.

Il est important de vérifier cette obligation avant tout travaux pour éviter les retards ou sanctions.

Une prime "commerciale" à votre installation ?

Si vous vous installez dans une **cellule commerciale vide** répertoriée dans le **cadastre de l'ADL**, vous pouvez prétendre à une **prime à l'installation**.

Pour savoir si vous êtes éligible :

transmettez **l'adresse de votre commerce** à l'ADL. Si un dossier peut être introduit, nous vous enverrons le **formulaire de demande**, à compléter et à renvoyer **dans les 3 mois suivant l'ouverture**.

ADL Aubange : www.adl-aubange.be, adl@aubange.be
Tél : 0494/49.00.00 ou 0492/31.76.16

Organiser un événement à Aubange ? Un jeu d'enfant !

Vous prévoyez d'organiser un événement sur le territoire communal ? Bonne nouvelle : la **Ville d'Aubange** et le **Syndicat d'initiative (SI)** sont à vos côtés pour en assurer une visibilité optimale sur leurs différents supports de communication.

Avant toute publication, certaines démarches sont toutefois indispensables.

Condition préalable incontournable : être en ordre avec le dossier sécurité.

Un dossier sécurité complet et validé

Afin de garantir la sécurité de tous, la Ville ne pourra relayer votre événement que si le **dossier sécurité est complet et validé par le Service planification d'urgence et manifestations**. Il est donc vivement recommandé d'introduire votre demande le plus tôt possible, en joignant l'annexe au dossier sécurité ou en le précisant clairement dans votre courriel lors de la demande d'autorisation.

La visibilité de votre événement sur les canaux communaux

Une fois le dossier validé, le **Service communication** assure la diffusion de votre événement :

- sur le **site internet de la Ville**, via la rubrique Agenda ;
- sous la forme d'un **article dans les actualités**, comprenant :
 - une partie promotionnelle présentant l'événement ;
 - et, si nécessaire, une partie dédiée à la **mobilité**, informant les citoyens des éventuelles modifications de circulation ou de stationnement, ainsi que de l'ordonnance temporaire de police.

Ces publications permettent d'assurer à la fois la promotion de votre activité et une information claire et complète à destination de la population.

Le soutien du Syndicat d'initiative d'Aubange

Le **Syndicat d'initiative** valorise également vos événements :

- sur son **site internet** et les plateformes touristiques provinciales
- chaque semaine, sur sa **page Facebook**, avec la publication des événements du week-end.

Citoyenneté

La Ville relaie ensuite ces informations dans la rubrique « **Demandez le programme** », garantissant une diffusion large, cohérente et centralisée. L'ensemble des événements est ainsi regroupé en un seul endroit, rendant l'agenda culturel plus lisible et accessible.



Une nouveauté à venir

Prochainement, le Syndicat d'initiative proposera une **publication mensuelle dédiée à l'agenda des événements**, qui sera également relayée par la Ville. Un nouvel outil pour mettre encore davantage en lumière la richesse et le dynamisme de la vie locale.

Pensez donc à faire du Syndicat d'initiative votre partenaire privilégié :

il est votre relais pour la promotion touristique provinciale et pour l'inscription au calendrier annuel des manifestations.

Organiser un événement ? Un jeu d'enfant !

14 mars 2026

Tout public

Salle Harpaille – Domaine de Clémaraïs

Vous souhaitez organiser un événement à Aubange ? Venez rencontrer les acteurs clés des manifestations communales (Syndicat d'initiative, planification d'urgence, communication, sécurité, Plan de Cohésion Sociale...) qui vous guideront dans vos démarches et répondront à vos questions.

De nouveaux agents renforcent notre pôle sécurité et prévention

La Ville d'AUBANGE continue de renforcer sa politique de sécurité et de proximité au service de ses habitants. Dans cette dynamique et en début d'année 2026, nous avons le plaisir de vous annoncer l'arrivée de deux nouveaux agents constatateurs et d'un gardien de la paix-constatateur. Ce renfort permet à l'équipe du pôle sécurité communal d'atteindre un effectif de trois agents constatateurs et de deux gardiens de la paix-constatateurs.

Les gardiens de la paix-constatateurs auront pour mission principale d'assurer la sécurité aux abords des écoles, en veillant à la bonne application du code de la route et à la protection des enfants. Ils interviendront également pour sensibiliser les automobilistes au respect des règles de stationnement, telles que les zones bleues, l'interdiction du stationnement des véhicules longs et, si nécessaire, dresseront des procès-verbaux en cas d'infraction. Leur présence quotidienne dans nos rues vise à offrir une protection renforcée et à créer un sentiment de sécurité pour tous les citoyens.

Les agents constatateurs, revêtus quant à eux de la qualité d'agent de police judiciaire, auront pour rôle de veiller au respect de l'ordre public et de la propreté sur le territoire communal. Ils interviendront notamment pour constater les infractions liées à l'abandon de déchets, à l'occupation privative et non autorisée de l'espace public, à la divagation d'animaux, ou encore à la consommation d'alcool sur la voie publique.

Ces renforts s'ajoutent à l'action préventive menée par deux

éducateurs de rue et à la présence de la police locale. Ensemble, ils forment un dispositif cohérent et complémentaire, visant à garantir une sécurité renforcée et une meilleure gestion de l'espace public.

Point de contact pour signaler un non-respect des règlements :

- compétences communales : constatation@aubange.be ;
- faits graves relevant de la police : 112.



Pour signaler un abandon de déchets :

- utilisez l'application FixMyStreet vous permettant de photographier le dépôt et le géolocaliser.

Grâce à l'engagement de ces nouveaux agents, la Ville d'Aubange poursuit son objectif de renforcer la sécurité et le bien-être de ses habitants, en assurant une présence de proximité et en promouvant le respect des normes de vie commune.

Retour chiffré sur 2025

- 141 PV pour infractions environnementales ;
- 66 PV pour infractions au Règlement général de police ;
- 30 perceptions immédiates, pour un montant récolté de 9.900 € ;
- 23 médiations, dont 20 ont abouti à un accord portant sur un ramassage des déchets, permettant de collecter 24 sacs PMC et 24 sacs résiduels.

Citoyenneté

Sacs PMC en vente & sacs gratuits disponibles : rendez-vous à l'Hôtel de Ville !



Bonne nouvelle pour les habitants : les sacs PMC (bleus) sont désormais en vente à l'Hôtel de Ville, au service de la direction financière (à droite de l'accueil) et les rouleaux sont proposés au prix de 3 €. Une solution simple et pratique pour faciliter le tri de vos déchets au quotidien.

Par ailleurs, vous pouvez retirer vos rouleaux gratuits de sacs poubelles verts et gris jusqu'au 31 décembre 2026, toujours au guichet de la direction financière selon leurs horaires d'ouverture. Il est important de noter qu'une seule distribution est prévue par ménage et par an. Le nombre de sacs attribués dépend de la composition du ménage et un rouleau supplémentaire est prévu pour les familles avec un enfant de moins de deux ans.

Pour bénéficier de ces sacs gratuits, il est nécessaire d'être inscrit au registre national de la Ville au 1^{er} janvier 2026 et de se présenter muni de sa carte d'identité, ou d'une copie de la carte de la personne pour laquelle vous effectuez la démarche.

<https://www.aubange.be/traitement-des-dechets/>



Travaux dans votre rue : où déposer vos déchets ?

Vous vous demandez où déposer vos sacs PMC, vos déchets organiques et/ou résiduels pendant les travaux ?

Merci de les déposer **à la limite du chantier**, de manière à ce qu'ils restent accessibles pour la collecte.



17^e édition du Jogging-Marche à Athus

Inscrivez-vous dès maintenant !

Quand ? Le jeudi 23 avril, de 12h à 14h.

Où ? Hôtel de Ville d'Aubange, 22 rue Haute – 6791 Athus.

Entreprises et particuliers, venez participer à un événement qui allie sport, solidarité et engagement sociétal !

Un défi pour une grande cause

Ensemble, soutenons la lutte contre les leucodystrophies, des maladies génétiques rares et dégénératives. Chaque pas compte pour financer la recherche et aider les familles touchées.



Participez en présentiel ou en virtuel ! Peu importe où vous êtes, vous pouvez relever le défi et faire la différence.

Inscriptions ouvertes :

<https://idelux.synazone.net/jogging>

Infos : Nathalie Carlier, nc@ela.be,
GSM : 0471/95.19.13

Enfilez vos baskets et rejoignez-nous pour une journée mémorable, placée sous le signe de l'entraide et de la convivialité !



Citoyenneté

Rééquilibrage temporaire du réseau de bulles à vêtements

La filière textile connaît actuellement de fortes difficultés en Wallonie : Curitas a cessé toutes ses collectes le 22 décembre 2025 et Oxfam se retire également. Cette situation oblige **Terre asbl**, désormais quasi seul collecteur actif, à réorganiser temporairement son réseau pour pouvoir absorber l'augmentation des volumes.

Dans ce contexte, **cinq bulles à vêtements seront retirées dans la Ville d'Aubange**. Cette adaptation repose sur plusieurs critères (proximité d'un recyparc équipé, faible rendement ou dépôts inappropriés récurrents).



Il s'agit d'un **rééquilibrage provisoire**, destiné à maintenir un service de collecte fiable malgré les départs de Curitas et d'Oxfam.

Liste des bulles disponibles :

Aubange

- Rue du Village (près des bulles à verres), 6790 Aubange.
- Rue des Merles, 6790 Aubange.
- Rue du Développement durable 5, Recyparc IDELUX, 6790 Aubange.

Athus

- Rue des Métallurgistes 25, 6791 Athus.

Aix-sur-Cloie

- Rue Claie, 6792 Halanzy.

Halanzy

- Rue Jules Barry, 6792 Halanzy.
- Rue de la Motte, 6792 Halanzy.

Plus d'informations via ce QRcode



En mars célébrons les mérites aubangeois



La Ville d'Aubange est fière de célébrer cette année encore les performances, les initiatives et les parcours inspirants de ses habitants à travers la cérémonie des Mérites citoyens, culturels et sportifs 2025.

La soirée de remise des prix aura lieu le **samedi 21 mars à 20 h**, à la **Salle Harpaille du Domaine de Clémarais**.

À cette occasion, une programmation spéciale a été spécialement conçue afin de mettre à l'honneur les talents et les réussites locales.

À l'issue de la cérémonie officielle, la soirée se poursuivra dans une ambiance conviviale. Ce moment de partage permettra aux

lauréats, à leurs familles ainsi qu'aux représentants de la Ville d'échanger et de célébrer ensemble.

La Ville invite chaleureusement l'ensemble des citoyens à venir nombreux pour célébrer **l'excellence et la diversité des talents aubangeois** lors de cette soirée exceptionnelle.

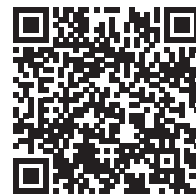
Les 14 et 15 mars, réservez bon accueil à l'Opération Arc-en-Ciel !

Objectif de cette 72^e édition : récolter un maximum de vivres non périssables (et de produits d'hygiène) pour permettre à 18.000 enfants et jeunes défavorisés de profiter de vacances et de loisirs. En 2026, la solidarité va une nouvelle fois l'emporter !



Vous ne serez chez vous mais vous avez envie de participer à l'Opération Arc-en-Ciel ? Préparez votre colis de vivres et apportez-le dans le magasin Fox & Cie de Messancy entre le 8 et le 22 mars.

Budget participatif 2026 : à vous de proposer votre projet !



Cette année encore, la **Ville d'Aubange** lance son **budget participatif**, un dispositif qui permet aux citoyens de proposer et de concrétiser des projets au bénéfice de la collectivité. L'an dernier, **deux projets ont pu être financés**. Et si, pour l'édition 2026, c'était le vôtre ?

Depuis **début février et jusqu'à fin avril**, vous pouvez soumettre votre projet à l'administration communale. Celui-ci sera analysé afin d'en vérifier la recevabilité avant d'être soumis au **vote des citoyens via Facebook**.

Les règles du jeu pour l'édition 2026 :

- une enveloppe globale de **30.000 €** sera répartie entre les projets citoyens les plus populaires ;
- les **formulaire**s doivent être **entièrement complétés** (voir notre site internet) ;
- le projet doit représenter une **plus-value pour le territoire d'Aubange** ;
- les thématiques mises à l'honneur sont le **bien-être** et la **convivialité**. D'autres domaines peuvent également être abordés : mobilité, communication, accès au logement, tourisme, intégration sociale, protection de l'environnement naturel et du patrimoine, valorisation des ressources locales, etc. ;
- il est **interdit de générer des bénéfices financiers** à titre personnel grâce au projet.

En résumé, les règles restent identiques aux éditions précédentes. Le **règlement complet** est disponible ci-dessous.

Une démarche citoyenne responsabilisante

Les porteurs de projet sont invités à effectuer toutes les démarches nécessaires à la clarification et à la définition de l'action qu'ils souhaitent voir se concrétiser, y compris l'évaluation de sa faisabilité et de son coût. Ils devront, le cas échéant, prendre contact avec les partenaires ou tiers concernés. Cette approche vise à **responsabiliser les citoyens** et à leur permettre de mieux comprendre le fonctionnement d'une administration communale.

Comment introduire votre projet ?

Vos projets et formulaires peuvent être :

- envoyés par courriel à **communication@aubange.be** ;
- déposés dans la **boîte aux lettres**, rue Haute 22 à Athus ;
- déposés à l'**accueil de l'Hôtel de Ville**, de 8h30 à 12h ou de 13h30 à 16h30 ;
- complétés **en ligne** via le site : <https://www.aubange.be/vivre-a-aubange/participation-citoyenne/budgets-participatifs>.

N'hésitez pas à participer et à faire entendre votre voix :

**le budget participatif, c'est votre projet,
votre ville, votre avenir.**



La Ville d'Aubange recrute

Retrouvez nos offres sur : <https://www.aubange.be/recrutement/>



Vu au Conseil communal



Chaque mois, nous vous proposons un résumé des principales décisions prises lors des séances de conseil, présenté dans un article dédié disponible sur notre site internet. Cette rubrique vous permet de rester informé(e) des actions et orientations majeures qui façonnent notre Ville, en toute transparence et simplicité. N'hésitez pas à consulter régulièrement ces publications pour suivre de près l'évolution des différents projets. Les procès-verbaux des séances y sont également disponibles.



Septembre

Le Conseil communal de septembre 2025 a été marqué par plusieurs décisions importantes touchant à la gestion communale, à la fiscalité et à l'aménagement du territoire.

La séance a débuté par un moment de reconnaissance avec la remise du brevet du titre d'honneur de **Lauréat du Travail** à Monsieur Stéphane Krier, pour sa carrière dans le secteur des Musées, Archives et Bibliothèques.

Les conseillers ont ensuite approuvé le **Plan Stratégique Transversal**, malgré cinq abstentions. Un nouveau **règlement communal sur les funérailles et sépultures** a également été adopté, remplaçant celui voté en avril 2024.

Plusieurs décisions financières ont été prises, notamment l'adoption d'un règlement permettant le **remboursement de subventions accordées au personnel infirmier du CPAS d'Aubange**. Le Conseil a également validé une série de **règlements taxes pour la période 2026-2031**, portant entre autres sur :

- les résidences non principales ;
- les panneaux publicitaires ;
- les véhicules abandonnés ;
- les immeubles inoccupés ;
- les surfaces commerciales ;
- ainsi que les taxes additionnelles à l'impôt des personnes physiques (8 %) et au précompte immobilier (2.600 centimes).

Sur le plan de l'aménagement du territoire, les élus ont approuvé une convention de faisabilité pour la **création d'espaces de rencontre à Battincourt**, dans l'ancienne maison de l'instituteur. Le projet, estimé à plus d'un million d'euros, bénéficiera d'une subvention d'environ 680.000 € dans le cadre du développement rural.

Enfin, plusieurs décisions ont concerné la **voirie communale**, notamment sur le site du « TCA » avec des créations et

suppressions de voiries, ainsi que l'approbation d'un projet de voirie de liaison dans le cadre du permis unique MONSERA SRL.

Cette séance a confirmé la volonté du Conseil communal de poursuivre ses projets de développement tout en assurant une gestion financière structurée pour les années à venir.

Octobre

La séance du Conseil communal d'octobre 2025 a débuté par une **minute de silence** en hommage à Monsieur **Pierre Vandeninden**, ancien Échevin et Conseiller communal, saluant son engagement au service de la collectivité.

Les conseillers ont ensuite approuvé une série de **règlements de redevances pour la période 2026-2031**, couvrant plusieurs domaines. Parmi les décisions notables figure l'instauration d'une redevance pour la **recharge de véhicules électriques sur borne communale**, fixée à **0,50 €/kWh**, avec exonération pour les véhicules communaux et les employés utilisant leur véhicule personnel dans le cadre domicile-travail.

Des redevances ont également été adoptées pour :

- les **prestations en matière de logement** (permis de location, enquêtes) ;
- les **prestations urbanistiques** ;
- l'**occupation des salles communales**, avec exemptions pour certaines associations ;
- les **emplacements d'activités ambulantes** sur les marchés et le domaine public ;
- l'**enlèvement des dépôts sauvages** ;
- l'**emprunt de médias** dans les bibliothèques et ludothèques ;
- la **participation financière aux frais scolaires**, calculée au prix coûtant.

Citoyenneté

Sur le plan de l'aménagement, le Conseil a approuvé la **création d'une voirie de liaison** entre la rue Floréal et la piste cyclable longeant la Messancy, dans le cadre du projet de renaturation du parc du Brüll.

Les élus ont également validé plusieurs règlements importants, notamment :

- le **règlement communal de salubrité et de sécurité** pour les logements collectifs et petits logements ;
- le **règlement d'ordre intérieur des conseils de participation** des trois écoles communales ;
- le **règlement d'ordre intérieur du Conseil consultatif des Aînés**.

Cette séance a confirmé la volonté du Conseil communal de structurer ses politiques publiques tout en renforçant la qualité de vie des citoyens à travers des mesures réglementaires et des projets d'aménagement durables.

Novembre

La séance du Conseil communal de novembre 2025 a été largement consacrée aux matières financières, sociales et à plusieurs projets structurants pour la Ville.

Les élus ont approuvé les **comptes annuels 2024 du CPAS d'Aubange**, accompagnés de la présentation du rapport d'activités. Dans la continuité, une **convention de synergies Ville-CPAS** a été adoptée à l'unanimité, renforçant la collaboration entre les deux institutions. Le Conseil a également validé le **règlement d'ordre intérieur des concertations Ville-CPAS** ainsi que le **nouveau cadre du personnel du CPAS**.

Une série importante de **règlements taxes et redevances pour la période 2026-2031** a été approuvée, notamment concernant :

- l'entretien des **égouts (45 € par logement)**,
- la gestion des déchets ménagers avec une tarification adaptée à la composition des ménages,
- la vente de sacs poubelles ;
- les résidences non-principales ;
- les travaux de voirie ;
- l'absence d'emplacements de parking lors de nouvelles constructions ;
- le stationnement en zones bleues, avec un système progressif de vignettes.

Le Conseil a par ailleurs ratifié l'**ordonnance du Bourgmestre interdisant les rassemblements liés aux rodéos urbains**, mesure prolongée jusqu'au 31 mars 2026 afin de garantir la sécurité publique.

Sur le plan patrimonial et associatif, les élus ont approuvé le règlement d'ordre intérieur et la convention d'occupation **des locaux de la Maison du pêcheur au profit de l'ASBL LA FARIO**. Le Conseil a également validé les conditions du **marché public relatif au réaménagement des abords de l'étang de la Maison du pêcheur à Athus**, pour un montant de plus de 766.000 € TVAC, et décidé de solliciter une subvention régionale.

Enfin, une mesure de **sécurité routière** a été adoptée avec l'interdiction de stationner du côté impair de la rue de la Station à Athus, devant l'école IMMA, afin d'améliorer la visibilité et la sécurité des usagers.

Cette séance dense illustre l'engagement du Conseil communal à structurer durablement les finances locales, renforcer la sécurité et soutenir les projets d'aménagement du territoire.

Un nouveau Conseil Communal des Enfants installé : une génération motivée

Ce mercredi 12 novembre 2025, les nouveaux membres du Conseil des Enfants ont prêté serment dans la salle du Conseil communal. En présence du Bourgmestre, de l'Échevine de l'Enseignement, de l'Échevin de la Jeunesse, de conseillers communaux, et de leurs familles, les jeunes élus ont officiellement entamé leur mandat.

Tour à tour, ils ont affirmé leur engagement à représenter leurs camarades, à être à l'écoute et à agir dans l'intérêt collectif. Après la remise de l'écharpe et la traditionnelle photo, cette nouvelle aventure citoyenne a pu débuter.

Composé de nouveaux élus et d'anciens conseillers poursuivant leur seconde année de mandat, le Conseil des Enfants représente l'ensemble des écoles du territoire. Encadrés par Sarah, agent du service Jeunesse, les jeunes conseillers participeront activement à la vie communale.

Véritable école de la démocratie, le Conseil des Enfants permet aux plus jeunes de découvrir le fonctionnement communal, de débattre et de développer leur sens des responsabilités.



Environnement

Retour sur notre participation au #Baumpflanzchallenge



En septembre dernier, notre Ville a eu le plaisir de participer au **#Baumpflanzchallenge**, après avoir été taguée par la Commune de Pétange. Un défi écologique que nous avons relevé avec enthousiasme !

C'est à l'arboretum de Rachecourt que l'Échevin et les ouvriers du service travaux ont planté un nouvel arbre, symbole de notre engagement en faveur de l'environnement et de la biodiversité.

Dans la continuité de ce challenge, qui a rapidement dépassé les frontières, nous avons à notre tour décidé de le propager au sein de la Province de Luxembourg en nommant : les Communes de Messancy et Bertrix, pour qu'il s'exporte rapidement.

Un moment placé sous le signe de la bonne humeur et du partage, qui illustre parfaitement l'esprit de cette initiative collective en faveur d'un avenir plus vert.

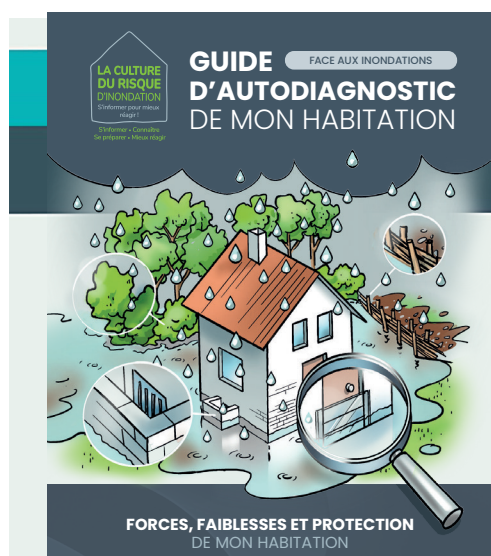
Aubange marque sa participation à la semaine de l'arbre

Le samedi 29 novembre dernier, notre Ville a organisé une grande **distribution gratuite de plants** à Aubange. Grâce à votre mobilisation, pas moins de **1.500 plants** ont trouvé preneur en quelques heures !

Un immense merci à toutes celles et ceux qui se sont déplacés pour venir chercher un plant et le mettre en terre. Grâce à votre engagement, ce sont **1.500 nouvelles pousses** qui prendront racine dans nos jardins, nos quartiers et à travers toute la Ville, contribuant concrètement à un environnement plus vert, plus résilient et plus agréable pour tous.

Votre enthousiasme et votre participation témoignent de l'importance que vous accordez à la nature et à la qualité de vie dans notre Ville. Chaque geste compte, et ensemble, nous faisons réellement la différence.

Nous tenons également à remercier chaleureusement les **agents du service environnement**, du **service travaux**, ainsi que leur **Échevin**, pour leur investissement et leur travail remarquable dans l'organisation de cet événement.



Comment identifier les forces & faiblesses de mon habitation ?

- Mieux comprendre les risques d'inondations
- Fournir des clés concrètes pour évaluer la vulnérabilité de son logement



Brochure Disponible via ce QRcode



Participez au Grand Nettoyage !



À l'approche des beaux jours, ce rendez-vous désormais incontournable mobilise des dizaines de milliers de Wallons désireux de rendre leur environnement plus propre et plus agréable ! Et c'est indéniable, l'envie d'agir des citoyens pour l'amélioration de leur cadre de vie est importante. Cette année encore, notre Ville participe au **Grand Nettoyage**, une action citoyenne d'envergure qui se déroulera du **26 au 29 mars**.

Mais au fait, le Grand Nettoyage, c'est quoi ?

Il s'agit d'un vaste mouvement rassemblant des milliers de citoyens, écoles, associations, entreprises et groupes de jeunes autour d'un objectif commun : **prendre soin de notre cadre de vie**.

Pendant quelques jours, les participants se retroussent les manches pour nettoyer rues, chemins, parcs et espaces publics. Grâce à cet effort collectif, nos espaces retrouvent propreté et éclat... pour le bien de tous !

Un geste simple, mais qui fait une vraie différence.

En quelques heures, chacun peut contribuer à améliorer son environnement et montrer son attachement à sa Ville.

Pourquoi participer ?

- Pour agir concrètement en faveur de la nature ;
- Pour partager un moment convivial et solidaire ;
- Pour donner l'exemple aux plus jeunes ;
- Pour être fier de son village et de son quartier.

Nous invitons chaleureusement tous les habitants à s'inscrire et rejoindre le mouvement sur <https://www.bewapp.be>. Que vous veniez seul, en famille, entre amis ou avec vos collègues, chaque participation compte !

Ensemble, faisons de notre Ville un endroit plus propre et plus agréable à vivre.

Rejoignez-nous du 26 au 29 mars pour le Grand Nettoyage !

Coordinateur communal :

Malaïka : piefonckm@aubange.be 063372045

Concours : en mai, tonte à l'arrêt

Chaque printemps, l'opération « En mai, tonte à l'arrêt » invite les citoyens à suspendre la tonte de leur pelouse afin de favoriser la biodiversité. Laisser l'herbe pousser permet aux fleurs sauvages de s'épanouir, offre refuge aux pollinisateurs et à la petite faune, tout en protégeant les sols et en limitant l'évaporation. Ce geste simple contribue aussi à préserver les habitats des oiseaux et des mammifères, avant de reprendre ensuite une tonte différenciée, plus respectueuse de la nature.

À cette occasion, la Ville lance un concours photo. Les participants sont invités à envoyer une photo de leur jardin « en mai, tonte à l'arrêt ». **Le gagnant recevra un panier garni d'une valeur de 40 €.**

Pour participer, il faut être propriétaire de son jardin, laisser une zone non tondue d'au moins 1 m² entre le 1^{er} et le 31 mai 2026, et envoyer une photo entre le 1^{er} et le 10 juin 2026 à communication@aubange.be



Frelon asiatique : une prise en charge communale



Le frelon asiatique est désormais présent sur le territoire communal et nécessite une vigilance collective. Espèce invasive, il se reconnaît à son corps sombre, ses pattes jaunes et ses nids souvent situés en hauteur. Contrairement au frelon européen, il représente un risque pour la biodiversité et la sécurité.

Son cycle annuel permet d'adapter les actions : au printemps, la détection rapide des nids primaires est essentielle ; en été et en automne, la surveillance reste de mise sans jamais intervenir soi-même ; en hiver, le repérage des anciens nids aide à anticiper.

En cas de suspicion, il est demandé de ne pas s'approcher du nid, de prendre une photo à distance si possible et de signaler précisément l'emplacement via FixMyStreet ou par mail à la Ville. La gestion et la destruction des nids sont prises en charge gratuitement par les services communaux ou des apiculteurs agréés.

Une prise en charge communale, gratuite pour les citoyens

La Ville se charge de la gestion, de la coordination et de la destruction des nids, et ce gratuitement pour les citoyens.

Ces interventions sont réalisées soit par le Service Environnement ou le Service Travaux, soit par des apiculteurs formés (sous certaines conditions).

Au printemps, la Ville placera également des pièges destinés à limiter la prolifération des reines fondatrices, et assure la coordination de l'ensemble des opérations de neutralisation des nids signalés sur le territoire communal. Des actions régulières de communication et de sensibilisation sont menées afin d'informer les citoyens et de favoriser une vigilance collective.

La situation est pleinement suivie et encadrée par nos services ; dès lors, votre participation est essentielle : grâce à vos observations et à vos retours, nous pouvons agir rapidement et efficacement pour protéger la sécurité de tous et préserver notre environnement.

Service environnement: environnement@aubange.be,
+32 63/43.03.94

Protégeons les hérissons

La Ville d'Aubange appelle à la vigilance pour protéger le hérisson, espèce nocturne en fort déclin et particulièrement exposée aux activités humaines. L'usage des robots-tondeuses la nuit constitue une menace majeure, au même titre que les produits toxiques, la circulation routière et la disparition des haies.

Afin de préserver la faune nocturne, l'utilisation des robots-tondeuses est interdite entre 20h et 8h sur le territoire communal, avec possibilité de contrôles. Chacun peut également contribuer en limitant les produits nocifs, en aménageant des zones refuges et en restant attentif. La protection du hérisson relève d'une responsabilité collective.



Migration des batraciens : un passage à protéger

Chaque printemps, les batraciens rejoignent leurs sites de reproduction, une étape vitale mais dangereuse lorsqu'elle croise les routes. Circulation, disparition des mares et pollution fragilisent fortement ces espèces.

La Ville d'Aubange agit en installant des dispositifs de protection et en sécurisant les traversées. Les citoyens peuvent aussi contribuer en adaptant leur conduite, en respectant la signalisation et en participant aux actions de terrain.



En outre, une activité de sensibilisation à la migration des amphibiens vous sera proposée **le vendredi 27 mars 2026 à 20h15, rue de la Batte à Battincourt, devant le local de l'Odyssée 78.**

Cette sortie permettra d'observer les amphibiens, de mieux comprendre leurs comportements et de contribuer concrètement à leur protection lors de la traversée des routes.

Vous serez également invités à signaler les endroits de passage importants en envoyant leur localisation (coordonnées GPS) à environnement@aubange.be, afin de renforcer les actions en faveur de la biodiversité locale.

Congés scolaires 2026 : activités jeunesse

	Congé de détente		Congé de printemps				
	16/2-20/2	23/2-27/2	27/4-1/5	4/5-8/5	6/7-10/7	13/7-17/7	20/7-24/7
 VILLE D'AUBANGE		Plaines de vacances 2,5-12 ans	Plaines de vacances 2,5-12 ans 2,5-12 ans		Plaines de vacances 2,5-12 ans		
	Stages sportifs 2,5-12 ans		stages sportifs 2,5-12ans				
	Stage ado Dès 12 ans	Stage ado Dès 12 ans	Stage ado Dès 12 ans	Stage ado Dès 12 ans	Stage ado Dès 12 ans		
	Stages à thèmes 3-15 ans			Stages à thèmes 3-15 ans			
		Stage créatif 8-12 ans					
							
		Stage foot Aubange 5-14 ans		Stage foot Aubange 5-14 ans		Stage foot Aubange 5-14 ans	
			Stage foot Athus 7-15 ans				
			La Gribouille Stage d'équitation 4-11 ans		La Gribouille Stage d'équitation 4-11 ans		
					stage aikido 5-17 ans		
				Stage tennis Athus 8-15 ans			
							
		Stages à thèmes 2,5-15 ans		Stages à thèmes 2,5-15 ans			
	Stage cyber créatif Athus 12-18 ans			Stage cyber créatif Athus 12-18 ans			

■ Stages dont les dates ont été confirmées.

■ Les dates exactes doivent encore être déterminées par l'organisme.

Jeunesse

Un récapitulatif des infos complètes (tarifs, horaires et modalités d'inscription) sera diffusé lors de chaque « rentrée » pour le congé scolaire suivant. Si vous organisez des activités dans la Ville et que vous voulez également figurer sur ce visuel, vous pouvez contacter : rolluss@aubange.be

Congé d'été				Congé d'automne	
27/7-31/7	3/8-7/8	10/8-14/8	17/8-21/8	19/10-23/10	26/10-30/10
					Plaines de vacances 2,5-12 ans
Stages sportifs 2,5-12 ans				Stages sportifs 2,5-12 ans	
				Stage ado Ados	
Stages à thèmes 3-15 ans				Stages à thèmes 3-15 ans	
				Stage créatif 8-12 ans	
			Stage créatif 6-12 ans	Stage créatif 6-12 ans	
			Stage foot Aubange 5-14 ans		
		La Gribouille Stage d'équitation 4-11 ans		La Gribouille Stage d'équitation 4-11 ans	
Stage tennis Athus 8-15 ans					
Stage tennis Halanzy 5-18 ans					
Stages à thèmes 2,5-15 ans					Stages à thèmes 2,5-15 ans
Stage cyber créatif Athus 12-18 ans					Stage cyber créatif Athus 12-18 ans

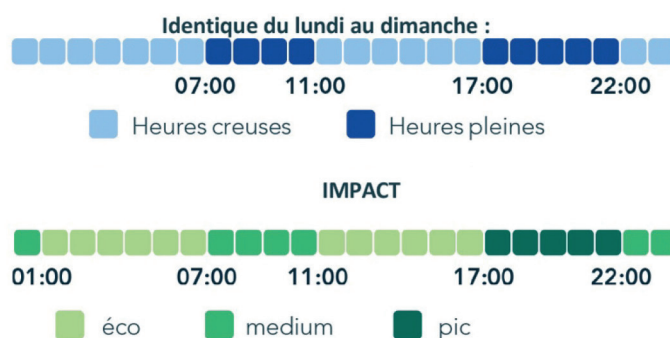
Nouveaux tarifs bihoraire depuis janvier 2026

Depuis le 1^{er} janvier, de nouveaux tarifs de distribution s'appliquent aux clients résidentiels. Ils concernent uniquement la part « distribution » de la facture d'électricité, soit environ 25 %, et visent à encourager une consommation plus adaptée aux capacités du réseau.

Face à l'augmentation des usages électriques, il devient essentiel de déplacer certaines consommations vers les moments où l'énergie est la plus disponible. Trois formules sont proposées : le tarif monohoraire (inchangé), un tarif bihoraire avec de nouvelles plages horaires, et le nouveau tarif impact, basé sur trois périodes tarifaires.

Le bihoraire offre davantage d'heures creuses en journée, identiques toute la semaine. Le tarif impact incite à éviter les pics de consommation, notamment pour la recharge des véhicules électriques.

En adaptant leurs habitudes, les ménages peuvent réaliser des économies tout en contribuant à l'équilibre du réseau.



Stérilisation des chats

La stérilisation des chats est obligatoire depuis le 1^{er} novembre 2017.

Je suis un particulier

Le chat doit être stérilisé avant sa commercialisation ou son don.

Une particularité existe pour les chats introduits sur le territoire de la Wallonie après le 1^{er} novembre 2017. Pour autant qu'ils soient âgés de plus de 5 mois, ils doivent être stérilisés dans les 30 jours de leur introduction.

Je suis un éleveur

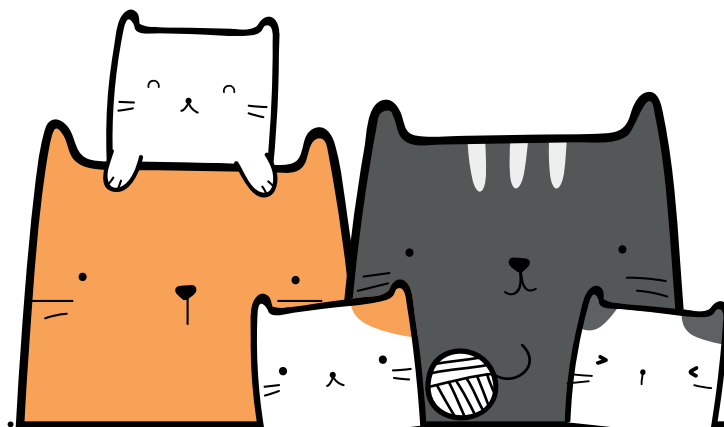
Par dérogation, pour les éleveurs, un chat destiné à l'élevage ne doit pas être stérilisé si la personne est un éleveur agréé. Il devra l'être dès qu'il n'est plus destiné à l'élevage. Cela vaut en particulier si l'animal est vendu après ses 6 mois.

Stérilisation des chats errants

La surpopulation féline est un sujet qui préoccupe la Ville d'Aubange depuis plusieurs années. Ainsi, une convention a été conclue avec la SRPA d'Arlon.

Comment ça marche ?

Si vous constatez la présence d'un ou plusieurs chats errants, vous pouvez contacter le service Travaux de la Ville d'Aubange au 063/24.57.82, qui préviendra la SRPA d'Arlon.



La SRPA d'Arlon s'engage :

- à veiller à ce que l'animal présenté pour la stérilisation des chats soit bien un chat « errant » et non un chat « familial » ;
- à assurer aux animaux opérés, la garde, l'hospitalisation et les traitements nécessaires ;
- à mettre à l'adoption les chats dits « sociables » ;
- à relâcher les chats dits « sauvages » à l'endroit où ils ont été capturés (l'oreille droite sera entaillée afin de distinguer les chats stérilisés des autres et ils seront pucés et enregistrés dans leur logiciel).

Les citoyens peuvent également se procurer des trappes au refuge pour amener les chats s'ils préfèrent ne pas attendre les dates de leur passage.

Un équipement moderne au service de tous les Aubangeois



Ce 15 novembre 2025, la Ville d'Aubange a inauguré officiellement le tout nouveau hall omnisports du Joli-Bois, un équipement très attendu par la population. Cette cérémonie s'est déroulée en présence du Collège communal, de plusieurs conseillers communaux, du Député-Bourgmestre François Huberty ainsi que de l'ancien Échevin des Sports, Julien Jacquemin, qui a eu l'honneur de procéder à la traditionnelle coupure du ruban.

De nombreux clubs sportifs de la Ville, étroitement impliqués dans l'organisation de l'événement, étaient également présents, tout comme un public venu en nombre pour découvrir cette nouvelle infrastructure de proximité. L'ambiance conviviale témoignait de l'intérêt et de l'enthousiasme suscités par ce projet d'envergure.

L'Échevin des Sports, Christian-Raoul Lambert, a tenu à remercier chaleureusement l'ensemble des personnes et services ayant contribué à la concrétisation de ce complexe sportif : l'équipe de la Régie Communale Autonome d'Aubange et sa direction, les équipes techniques, bureaux d'études, entreprises partenaires, associations locales et acteurs du territoire ainsi que les services de la Ville. Grâce à ce travail collectif, Aubange se dote aujourd'hui d'un centre sportif moderne, complet et innovant.

Le hall omnisports du Joli-Bois propose notamment :

- une piscine sans chlore, pensée pour le confort des usagers et le respect de l'environnement ainsi que de la santé des nageurs ;
- une salle d'escalade en cours de développement, offrant des équipements de haute qualité ;
- des espaces polyvalents adaptés à de nombreuses disciplines sportives ;
- des infrastructures parfaitement équipées pour accueillir clubs sportifs et établissements scolaires.

Ce nouvel équipement se positionne comme un véritable outil au service du sport, de la santé, du bien-être et de la vie associative. Il contribuera durablement au dynamisme de notre territoire et accompagnera les générations futures dans la pratique sportive.



Violette Capelle, la passion du vélo au féminin

À bientôt 31 ans, Violette Capelle n'aurait jamais imaginé parcourir près de 500 kilomètres à vélo... et pourtant. Habitante d'Halanzy depuis toujours, graphiste de profession, elle incarne aujourd'hui une belle histoire de dépassement de soi, de solidarité et de passion sportive.

Il y a huit ans Violette, découvre réellement le vélo, en se mettant en couple avec son compagnon, lui-même passionné de cyclisme après le football. Originaire de Libin, il cherchait un club dans la région et c'est ainsi qu'ils rejoignent le club de Rulles. Là-bas, l'organisation est bien rodée : un entraînement hebdomadaire, une sortie club encadrée par un membre, et en hiver, des séances de spinning pour garder le rythme. Jamais de pause dans l'année sportive ! Le reste du temps, ils s'entraînent à domicile sur home trainer grâce à une application, qui propose des parcours virtuels et des défis motivants, comme l'ascension mythique du Mont Ventoux.

Violette pratique surtout le VTT, discipline qu'elle affectionne particulièrement. Cette année, elle a parcouru près de 3.500 km en tout-terrain, mais « à peine » 200 km sur route... jusqu'à ce fameux défi.

Un voyage solidaire hors normes

Tout commence lorsque le club féminin *Les Bergeronnettes* la contacte. Il leur manque une participante pour leur voyage annuel. Au départ, Violette n'est pas convaincue : le vélo de route n'est pas sa spécialité et l'idée de parcourir 500 km lui semble complètement folle. Elle n'a d'ailleurs jamais roulé plus de 80 km d'affilée. Pourtant, soutenue par son compagnon et ses amies, elle se lance.

Le défi est de taille : quatre jours de vélo, avec un premier jour à 180 km d'une traite, puis des étapes entre 100 et 110 km. Le tout pour une cause caritative : l'Archée, une maison d'accueil à Libramont pour femmes et enfants en difficulté. Une motivation supplémentaire pour Violette, très touchée par l'aspect solidaire et féministe du projet. En 2024, l'action soutenait également *Think Pink* et auparavant *Vivalia* pour les enfants hospitalisés.

Une action sportive et humaine soutenue également par notre

conseil communal avec une participation financière de 100 €.

L'organisation est impeccable : un van avec remorque transporte les bagages, les participantes roulent léger, hôtels réservés à l'avance. C'était le cinquième voyage du groupe, habitué à ce genre de périple. « Il fallait juste un vélo, des jambes et un mental », sourit Violette.

Le départ a lieu le 18 septembre depuis Leudelange, au Luxembourg, pour une arrivée à Vaduz, au Liechtenstein. Le retour se fait en bus le 21 septembre, dans une ambiance chaleureuse et festive, prolongeant encore un peu la magie du voyage.

Une aventure humaine marquante

Son meilleur souvenir ? La solidarité du groupe. « *Je ne connaissais personne, j'étais la nouvelle, mais je me suis retrouvée plongée dans un groupe de femmes incroyables, motivantes, positives. On part ensemble, on rentre ensemble* ». Habitée à rouler surtout avec des hommes, elle découvre une autre dynamique, très porteuse. « *On était tellement dans notre bulle que le lendemain, on était déjà tristes de se quitter. On avait toutes hâte de se retrouver. C'est un sentiment difficile à expliquer, il faut le vivre pour comprendre* ».

Tellement marquée par l'expérience, Violette s'est inscrite officiellement au club des *Bergeronnettes*, un club 100 % féminin. Elle y trouve un bel équilibre avec sa pratique VTT mixte au club de Rulles.

Engagée localement

Très investie dans le milieu cycliste, Violette fait aussi partie de l'organisation du *Gravel Gaume & More*, un événement organisé par le club de Rulles. Le gravel, discipline hybride entre VTT et vélo de route, permet de rouler sur chemins, graviers et sentiers boisés. L'événement se déroule en mai à Rossignol et reverse une partie de ses bénéfices à une association. L'an dernier, c'était pour *Mistral Gagnant* ; cette année, pour *Cheveux aux Vents*. Sa grand-mère participe également à des sorties avec *Vélo Bonheur*, preuve que la passion se transmet dans la famille.

« *J'aimerais être bénévole plus souvent si j'avais le temps* », confie-t-elle.

Et la suite ?

Violette ne compte pas s'arrêter là. En 2026, elle repartira avec les *Bergeronnettes* pour un nouveau voyage, destination encore inconnue. « *Une chose est sûre : j'en serai !* » Le rendez-vous est déjà pris pour septembre.

Une belle preuve que, parfois, il suffit d'oser se lancer... pour vivre des aventures extraordinaires.



Sport

50 bougies pour le club de plongée d'Athus



Le club de plongée Sub Aqua Club Athus (SACA) a célébré son 50^e anniversaire lors d'un repas festif qui a rassemblé près de 60 membres, anciens et actuels, ainsi que des amis et des partenaires de la communauté de la plongée.

Le président du club, André Letté, a ouvert la soirée avec un discours émouvant, soulignant l'importance de la camaraderie au sein du club et la passion commune pour l'exploration des fonds marins.

Le Centre Sportif Local Aubange – Athus Vous propose tout au long de l'année des sessions de **MARCHE NORDIQUE ET RANDONNÉE PEDESTRE**



Promenades accompagnées par un moniteur
dans la Commune d'Aubange et alentours

LES MARDIS À 9H15 : Randonnée et Marche Nordique ouvertes à tous

LES JEUDIS À 9H15 : Marche Nordique Réservée aux personnes initiées

Promenades de +/- 1h30

3€ la séance ou 30€ la carte de 10 séances + 1 gratuite

Centre sportif du Clémaraire : Rue de Clémaraire, 6790 Aubange

0493/56.68.42 – 063/38.60.58

marchenordique@aubange.be



COURS PERFECTIONNEMENT ADULTES

Les séances

Attention places
limitées

Le **JEUDI** de 18h30 à 19h15

Le tarif

90 € les 10 séances

Renseignements & Inscriptions :
063 33 17 07
piscine@rcasportaubange.be



COURS AQUAGYM ADULTES

*Poussez, renforcez,
éclaboussez!*

Les séances

Les Tarifs

Le **LUNDI** de 12h15 à 13h

Le **MARDI** de 12h15 à 13h

Le **JEUDI** de 12h15 à 13h

• 1 séance 10€

• Carte de 10 : 80€

Renseignements & Inscriptions :
063 33 17 07
piscine@rcasportaubange.be



Culture



Centre
Culturel
de la Ville
d'Aubange

Agenda du Centre Culturel

17, rue du Centre B-6791 Athus

Infos et réservations :

063 38 95 73 - animation@ccathus.be

www.ccathus.be

Tout public | Conférences

Une histoire (de l'art) des jardins

Un jeudi/mois, de septembre à mai
De 18h30 à 20h30

Cycle de conférences



Tout public | Concerts

Laissez-vous expliquer la musique classique

Un jeudi/mois, d'octobre à mai
De 18h30 à 20h30

Cycle de concerts commentés

Tout public | Exposition

Chasse aux Fake News

Du 2 au 31 mars 2026

Aux heures d'ouverture

Dans un monde où l'information circule
à grande vitesse, il est crucial de savoir
distinguer le vrai du faux.

Vie associative | Humour

Quelle famille !

Vendredi 6 et 7 mars 2026

La promesse d'une soirée riche en fous
rires avec les comédiens du Théâtre
Mirabelle, au profit Lions Club Athus
Lorraine et de l'ELLO.



Vie associative | Cinéma du monde

Cinéma du monde

Jeudi 12 mars 2026

19h30

Vie associative | Évènement

Fête d'Unité

Samedi 14 mars 2026

Unité guides Athus



Vie associative | Conférence-débat

Les fake news

Jeudi 19 mars 2026

20h

Tout public | Humour

Burn-out pour les débutants

Samedi 28 mars 2026

20h15

Le charisme d'un chef se mesure à sa
capacité à dire «bon boulot» sans savoir
ce que t'as fait.



Tout public | Exposition créative

Ça vole et ça décolle

Du 7 au 24 avril 2026

Aux heures d'ouverture

Découvrez un monde où l'art et
l'imagination s'envolent.

Tout public | Exposition multidisciplinaire

... Je dirais même plus : fantastique

Samedis, dimanches, jeudis, du 11 au
26.04.2026

Voir page 28 du bulletin

Tout public | Création

Sur un air de tango

Samedi 18 avril 2026

20h15

Une pièce d'Isabelle de Toledo.



Culture

Vie associative | Cinéma du monde

Cinéma du monde

Mardi 21 avril 2026
19h30

Vie associative | Cinéma du monde

Cinéma du monde

Mardi 12 mai 2026
19h30

Famille | Racontines hivernales

Rouge-gorge

Mercredi 27 mai 2026. Dès 6 mois
16h30

Ce spectacle joue sur les sens des tout-petits et petits, se pose à leur hauteur, tout en douceur.



Vie associative | Exposition

Exposition annuelle

Du 12 au 14 juin 2026

Les membres du Phothus ont le plaisir de vous inviter à leur exposition annuelle.

Vie associative | Cinéma du monde

Cinéma du monde

Mardi 16 juin 2026
19h30

Vie associative | Danse

Spectacle de fin d'année

Les 19 et 20 juin 2026
Dès 19h

Une soirée Inoubliable!

Bibliothèques et ludothèque

Chasse aux Oeufs



La chasse aux œufs revient à Aubange en 2026! Du 14 février au 04 avril, vous pourrez à nouveau partir à la recherche des œufs cachés le long des parcours d'Athus, d'Halanzy et de Rachecourt, dans une ambiance ludique et printanière.

Comme lors des précédentes éditions, il suffira de se munir du carnet disponible dans vos bibliothèques à partir du 14 février et de suivre les indices pour découvrir l'histoire et les surprises disséminées sur chaque itinéraire. C'est l'occasion idéale de prendre l'air, de (re)découvrir les villages de l'entité et partager un bon moment en famille.

Et pour la suite ?

Rendez-vous sur notre page Facebook @BibliothèquesAubange ou suivez nous sur Instagram @bibliothequesaubange pour découvrir la prochaine aventure littéraire qui vous attend! Inscrivez-vous à notre newsletter pour être tenus au courant du prochain agenda.

Envie de connaître la prochaine activité au programme? Visitez notre site internet pour plus de renseignements: <http://ebib.aubange.be>!

Calendrier des événements

FÉVRIER

Du 28/01 au 14/03 Exposition « Astérix & Obélix: l'irréductible exposition » Bibliothèque Athus

04/02 Mercredi, je(u) joue « Le palais de César » Bibliothèque Athus

08/02 Projection et atelier créatif « Astérix: le secret de la potion magique » Bibliothèque Athus

09/02 Heure du conte « Nom d'un menhir! » Bibliothèque Rachecourt

Du 14/02 au 04/04 Chasse aux œufs sur le territoire communal d'Aubange

18/02 Atelier PHILO « L'importance de bien manger » Bibliothèque Athus

18/02 Heure du conte et atelier créatif Bibliothèque Halanzy

25/02 Heure du conte « Par Toutatis, des histoires! » Bibliothèque Athus

MARS

06/03 Mercredi, je(u) joue Bibliothèque Athus

06/03 Soirée jeux Bibliothèque Athus

14/03 Projection et quiz « Astérix et Obélix: Mission Cléopâtre » Bibliothèque Athus

18/03 Atelier PHILO « L'imagination » Bibliothèque Athus

Du 23/04 au 31/05 Exposition « Bibliothèque Enfance Insoumise » Bibliothèque Athus

30/03 Heure du conte « Pâques » Bibliothèque Rachecourt

AVRIL

01/04 Mercredi, je(u) joue Bibliothèque Athus

04/04 Heure du conte « Pâques » Bibliothèque Athus

06/04 Fermeture des bibliothèques de la Ville d'Aubange

11/04 Déstockage de printemps Bibliothèque Halanzy

29/04 Heure du conte Bibliothèque Athus



Syndicat d'initiative

Le Syndicat d'Initiative d'Aubange continue de proposer et soutenir tout au long de l'année des activités destinées à mettre en valeur notre Ville, son patrimoine et ses initiatives locales.

Les calendriers des manifestations 2026 ont été distribués dans toutes les localités de la Ville d'Aubange. Vous ne l'avez pas reçu ? Pas de souci : vous pouvez venir en demander un exemplaire au bureau du Syndicat d'Initiative, du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30. Une version digitale est également disponible sur notre site internet : www.visitaubange.be.

Les événements en cours et à venir

Du 16 au 27 février – Exposition sur le parcours du Dalai Lama

Le Syndicat d'Initiative accueille une exposition qui permet de découvrir les grandes étapes de la vie du Dalai Lama et les valeurs qu'il incarne, à travers une présentation accessible à tous.

27 mars – Promenade sur la migration des batraciens à Battincourt

Dans le cadre des Journées wallonnes de l'eau, et en collaboration avec le Contrat de Rivière Semois-Chiers asbl et la Ville d'Aubange, nous vous invitons à une balade nature guidée par Gérard Schmidt, biologiste. Cette promenade permettra de mieux comprendre et observer la migration des batraciens, un phénomène saisonnier essentiel à la biodiversité locale, et de sensibiliser petits et grands (Inscription recommandée)

16 mai – Marché aux fleurs, produits du terroir et artisanat

Notre traditionnel marché printanier, incontournable pour le Syndicat d'Initiative, met à l'honneur fleurs, plantes et producteurs locaux dans une ambiance conviviale.

En mai – Exposition de dentelles de Nounette et fuseaux, qui remplira les salles de la Harpaille.

Organisateurs, oyé, oyé...

Vous organisez une activité sur le territoire d'Aubange ?

Transmettez-nous toutes les informations utiles afin de les diffuser sur notre site internet et nos réseaux sociaux !

Restez informés

N'hésitez pas à nous suivre pour être informé chaque semaine des activités sur le territoire.

Info@aubange-tourisme.be / +32 63 38 86 54 /

www.visitaubange.be / Facebook : @syndicatinitiativeaubange

Je dirais même plus : Fantastique !



Guy Deltour



Destabul



Michel Barthélemy



Palix

Exposition du 11 au 26 avril 2026, Domaine de Clémaraïs, salle la Harpaille, Aubange

L'univers fantastique ouvre notre regard sur le monde imaginaire. Il se déploie bien au-delà du réel et nous invite au voyage fascinant de l'étrange, de l'onirique.

Ces artistes nous offrent la possibilité de dépasser la pensée unique et réductrice pour atteindre un haut degré de liberté, de visions fantasmagoriques. Une sorte de transgression de la logique rationnelle mais ô (oh ?) combien enrichissante.

Osons quelques exemples notoires : Le Jardin des délices de Jérôme Bosch, La Symphonie fantastique de Berlioz...

Plus proche de nous, l'exposition, accueillera, entre autres, les surprenantes créations de : Michel Barthélemy, Jef Bertels, Marguerite Brouhon, Guy Deltour, Destabul, Charles Hiéronimus, Palix, Christine Polis, Benoît Polveche...

Vaste choix au rayon des découvertes : visites guidées, salon lecture, contes, cinéma, lectures et récits fantastiques, conférence, concert...

Renseignements : 063 38 95 73 ou 0494 08 40 93